



Tu es ponctuel(le), réactif(ve), méthodique, rigoureux(se) et tu sais travailler en équipe et t'adapter aux changements ? Alors cette option peut t'intéresser :

VOIRISTE

LE MÉTIER ET LA FORMATION

La formation en CEFA Art.45 « **Voiriste** » t'apprendra à :

- poser, suivant les règles de l'art de son métier, tous les éléments constitutifs d'une chaussée ;
- mettre en place les signalisations routières temporaires nécessaires ;
- participer et de suivre la mise en œuvre des empièvements et des enrobés bitumineux ;
- mettre en place des drains et des géotextiles, des couches anticontaminantes ;
- maçonner, poser des chambres de visite simples ;
- désinstaller son poste de travail, entretenir en bon père de famille son outillage ;
- à utiliser de bonnes notions d'implantation d'ouvrages simples et de simples niveaux.
- ...



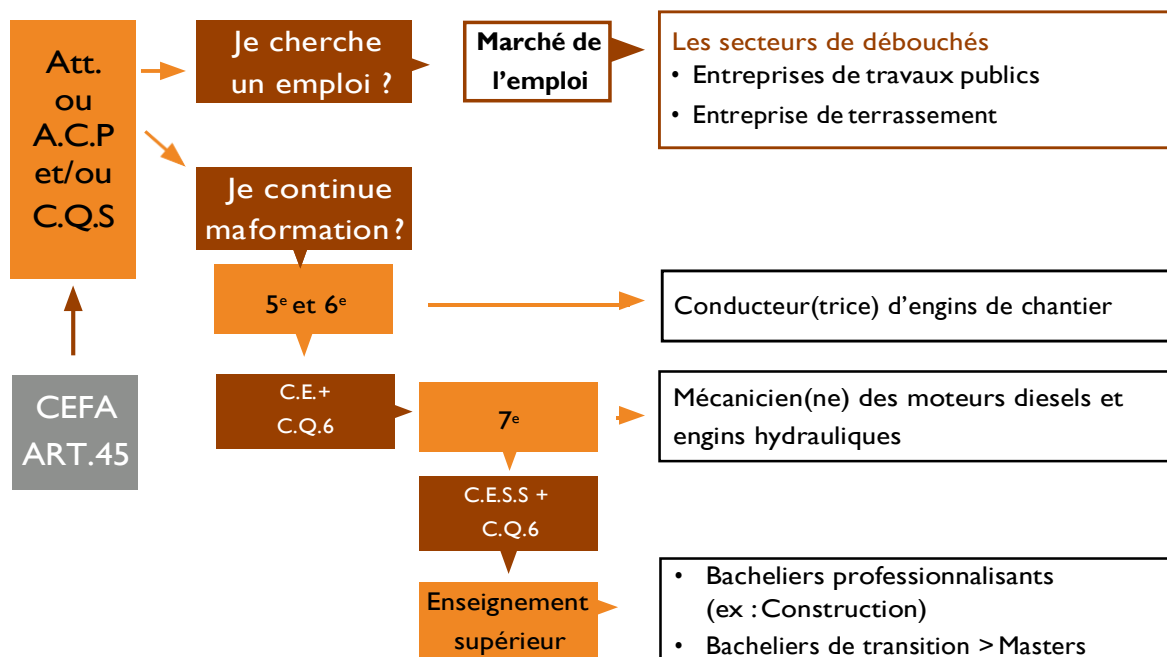
LE CEFA

C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au minimum 15 ans et suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice.

PERSPECTIVES



Att. : Attestation de réinsertion vers une 4P de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance.
 ACP : Attestation de Compétences Professionnelles
 CQS : Certificat de Qualification Spécifique
 CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification
 CE6P : Certificat d'Études de 6^e année professionnelle

LA GRILLE HORAIRE

Formation commune :	
Français	3h
Mathématique	2h
Sciences humaines	2h
Formation liée à la spécialité :	
Cours techniques	2h
Travaux pratiques	6h
Total :	15h

En fin de 3^e année : Attestation de réinsertion vers une 4P

En fin de 4^e année : Attestation de Compétences Professionnelles et/ou Certificat de Qualification Spécifique